

N° 26 . 31 janvier 2020

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGESH

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**
<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>
Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Lundi 03 Février 2020 à 18 H 15 :
Contrôle de Gestion

Lundi 03 Février 2020 à 18H30 :
Féminines

Lundi 17 février 2020 à 18H00 :
Comité de Direction

Mardi 25 Février 2020 à 18H30 :
But Eclair à Séréilhac

**Sommaire:**

Procès-verbaux : 0 0 p 2 à 10
Championnats Seniors - Jeunes .
Statut de l'Arbitre

Partenaires : 0 0 0 0 0 p 11

Rédactionnel : 0 0 0 p 12 à 13
Le point sur le championnat

REUNION POUR LES ECHANGES D'ARBITRES
87 - 19 - 23


Ce mardi 28 janvier, les équipes de désignation avec Jean Claude BROC pour la Corrèze, Georges CHANUDET et Didier BERNARD pour la Creuse, Pierre DESBORDES, Daniel PRADEAU et Pierre GASCHET pour la Haute-Vienne, se sont réunies au District de la Haute Vienne afin de finaliser les échanges d'arbitres entre nos Districts, en présence de Philippe LAFRIQUE, Président du District de la Creuse, Bernard LADRAT, Président du District de la Haute-Vienne, Hervé DUPUY et Daniel DOUCET, Présidents des commissions d'arbitrage de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Cette réunion s'est déroulée dans une excellente ambiance, après un bref retour sur les matchs aller qui se sont bien déroulés, les responsables ont finalisé la suite des compétitions. Espérons que les arbitres retenus seront heureux de partager l'expérience et de découvrir de nouveaux horizons.



Pierre GASCHET
Responsable des désignations seniors



BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 50461.1 FC ST BRICE (2) / CONDAT SUR VIENNE (2) D3 POULE D DU 26/1/2020

Arbitre : M. SOUFIANI El Mouloudi

But marqué après 20 secondes de jeu.

Buteur : M. OUSSENI Moudhuiroudine

Vainqueur : FC ST BRICE (2)

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 29 JANVIER 2020

PV N. 26

PRESENTS : MM. PRINSAUD - BALLOUFAUD . GIRAUD - FRUGIER . GASCHET (CDA) - ZABALETA

EXCUSES : MM. VILLEGER - ROUDIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

SENIORS D2 INTERSPORT :

MATCH N. 50132.1 LIMOGES MAYOTTE / BESSINES/MORTEROLLES (2) D2 POULE A DU 26/1/2020

Suite à l'arrêté municipal de SEREILHAC le 26/1/2020

Match remis le 2 février 2020 à 15 H à SEREILHAC.



SENIORS D3 SUPER U :

-MATCH N. 50258.1 ABBSJLC (2) / LE DORAT D3 POULE A DU 29/2/2020 (remis du 15/12/2019)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 1^{er} mars 2020 à 15 H à ST JUNIEN LES COMBES (Stade Marcel DESBORDES).

MATCH N. 50250.1 A.N.F.87 / PEYRAT DE BELLAC D3 POULE A DU 7/12/2019

Arbitre : M. TALEB Lhoussaine

Vu la décision de la commission de discipline en date du 22/1/2020 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de PEYRAT DE BELLAC avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors / coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

ANF87 : 5 buts (3 points) PEYRAT DE BELLAC : 0 but (-1 point)

SENIORS D4 :

MATCH N. 50791.1 ST JUNIEN (4) / LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) D4 POULE E DU 25/1/2020

Vu les précisions portées sur le mail du club de ST JUNIEN (M. Olivier BRUN)

La commission,

- Constate le forfait de ST JUNIEN (4)
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) : 3 (3 points) ST JUNIEN (4) : 0 (-1 point)

Amende de 115 " au club de ST JUNIEN pour son 3^{ème} forfait.

L'équipe de ST JUNIEN (4) est déclaré **FORFAIT GENERAL** dans cette poule.

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.

SENIORS D5 :

MATCH N. 50872.2 E. FOLLES / FROMENTAL (2) / E. ANF87 / BESSINES/MORTEROLLES (3) D5 POULE A DU 9/2/2020

Vu le mail de M. LEBON Christian, dirigeant AS FOLLES

Match à jouer le 9/2/2020 à 15 H à FROMENTAL (stade LA DAUGE)

MATCH N. 51036.1 FEUILLARDIERS (2) / FC 2 VALLEES (3) D5 POULE C DU 19/1/2020 (remis du 1/12/2019)

Arbitre : M. BELFODIL Benouda

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 27/1/2020 qui dit l'équipe FC 2 VALLEES (3) battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors / coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

FEUILLARDIERS (2) : 8 buts (3 points) FC 2 VALLEES (3) : 0 but (-1 point)



MATCH N. 51039.1 VAYRES (2) / VERNEUIL SUR VIENNE (4) D5 POULE C DU 18/1/2020 (remis du 1/12/2019)

Arbitre : M. MARJAULT Didier

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 27/1/2020 qui dit la équipe de VERNEUIL SUR VIENNE (4) battue par pénalité avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors / coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

VAYRES (2) : 1 but (1 point) VERNEUIL SUR VIENNE (4) : 0 but (-1 point)

MATCH N. 50898.1 NANTIAT (4) / LUSSAC LES EGLISES (2) D5 POULE A DU 2/2/2020

Vu le courriel du club de NANTIAT,

Match à jouer le 2 Février 2020 à 15 H à NANTIAT.

COUPE ET CHALLENGES :

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE

MATCH N. 52381.1 COMPREIGNAC / FC OCCITANE COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 22/2/2020

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le Vendredi 21 février 2020 à 20 H à COMPREIGNAC.

APPEL A CANDIDATURE :

Les clubs intéressés pour l'organisation :

- **des ½ Finales Coupe de la Haute-Vienne** qui auront lieu les 20 et 21 mai 2020
- **Et de la FINALE Coupe de la Haute-Vienne** qui aura lieu le 1^{er} JUIN 2020

Sont priés de faire acte de CANDIDATURE auprès du district.

CHALLENGE DES RESERVES :

MATCH N. 52188.1 LE PALAIS SUR VIENNE (2) / AS PANAZOL (2) CHALLENGE DES RESERVES DU 2/2/2020

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le samedi 1^{er} février 2020 à 19 h au PALAIS SUR VIENNE.

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 6 AU 12 JANVIER 2020

Application des dispositions de l'article 25 des Règlements Généraux du district de la Haute-Vienne

FLAVIGNAC (10 " pour non récupération des données sur la tablette)

**SEMAINE DU 13 AU 19 JANVIER 2020****Application des dispositions de l'article 25 des Règlements Généraux du district de la Haute-Vienne**

FLAVIGNAC (10 " pour saisie FMI hors délai) . LIMOGES LANDOUGE FOOT (10 " pour synchronisation uniquement sur le WEB) - AMICALE FRANCO PORTUGAISE (3 " pour absence de rapport D5 et 7 " pour les Féminines).

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

La journée N. 10 des 14 et 15 décembre 2019 **est REPORTEE aux :**

29 Février 2020

1^{er} mars 2020

Même heure – même lieu

Les matches suivants sont REPORTEES au :

2 FEVRIER 2020

A 15 H :

D2 INTERSPORTS :**POULE B :**

- N. 50161.1 LA ROCHE LA BEILLE / ST LEONARD DE NOBLAT (2) du 17/11/2019

D3 SUPER U :**POULE A :**

- N. 50225.1 ABBSJLC (2) / ST GEORGES LES LANDES DU 17/11/2019

POULE B :

- N. 50293.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / RILHAC RANCON (3) du 17/11/2019

D4 :**POULE A :**

- N. 50512.1 CIEUX VAULRY / FC VIGENAL (2) du 8/12/2019

POULE B :

- N. 50554.1 ST PARDOUX / ANF87 (2) du 17/11/2019

POULE D :

- N. 50681.1 USECOUZEIX/CHAPTELAT (3) / VERNEUIL SUR VIENNE (3) DU 20/10/2019
- N. 50689.1 ST MAURICE LES BROUSSES / BOSMIE (2) du 17/11/2019
- N. 50687.1 PAYS AREDIEN (2) / FLAVIGNAC DU 17/11/2019

POULE E :

- N. 50756.1 ST BRICE (3) / ST PRIEST S/AIXE (2) du 17/11/2019 : à 12 H 30
- N. 50758.1 LIMOGES LANDOUGE FOOT (3) / SEREILHAC (2) du 12/1/2020 (remis du 10/11/2019) : à 13 H à la DELIADE.

D5 :**POULE A :**

- N. 50885.1 E. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES (3) / ST GEORGES LES LANDES (2) DU 20/10/2019
- N. 50898.1 NANTIAT (4) / LUSSAC LES EGLISES (2) du 24/11/2019

**POULE B :**

- N. 50976.1 ST JUST LE MARTEL (3) / LA PORCHERIE du 8/12/2019

MATCHES REMIS A UNE DATE ULTERIEURE
(PROGRAMMES INITIALEMENT LE 19 JANVIER 2020) :

D2 INTERSPORTS :**POULE A :**

- N. 50095.1 LUSSAC LES EGLISES / ST VICTURNIEN DU 17/11/2019

POULE B :

- N. 50159.1 LA GENEYTOUSE / US FEUILLARDIERS DU 17/11/2019

D4 :**POULE D :**

- N. 50685.1 VERNEUIL SUR VIENNE (3) / FC BOISSEUIL (2) du 17/11/2019
- N. 50686.1 FOOT SUD 87 (3) / USECOUZEIX/CHAPTELAT (3) du 17/11/2019

POULE E :

- N. 50736.1 ST PRIEST S/AIXE (2) / ST LOUIS/VAL (2) du 22/9/2019
- N. 50753.1 ST VICTURNIEN (2) / FCCL (2) du 17/11/2019

D5 :**POULE A :**

- N. 50891.1 ST GEORGES LES LANDES (2) / FRATERNELLE FOOT (2) du 17/11/2019

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 28 JANVIER 2020
PV N. 21

PRESENTS : MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT . PLEINEVERT

La Commission prend bonne note du mail du Club du Palais concernant l'organisation des finales de jeunes du 06 Juin 2020

CHAMPIONNATS U17 - U15

La Commission rappelle qu'à l'issue de la 2^{ème} phase, accéderont au niveau Ligue le **premier** de chaque poule U17 D1 et U15 D1.



Journée 1 du 25/01/2020

Match N° 52263 1 : CREUSE POLE SUD1/ FG2000 NEC BOUS BORD 1 U17D2 Poule B du 25/01/2020

Vu le mail du club de Creuse Pole Sud en date du 25 Janvier 2020

La Commission,

- Prend note du contenu de ce mail
- Constate la demande hors délai de la procédure de report
- Note l'absence de l'accord du club adverse
- Émet un avis négatif à la proposition du 1^{er} Février (date retenue par District Creuse
- Fixe la date de report au **Samedi 22 février 2020**

U15

Journée 1 du 25/01/2020

Match N° 52032 1 RILHAC RANCON 2 / E AFP LE PALAIS (2)1 U15 D1 Poule unique du 25/01/2020 :

Vu la feuille de match

La Commission,

- Prend note du forfait de l'équipe E. AFP LE PALAIS(2) 1
- Enregistre le résultat suivant :

Rilhac Rancon 2 : 3 (3 points) E. AFP LE PALAIS (2) 1 : 0 (- 1 point)

Amende de 22 " au club Amicale Franco Portugaise (527359) pour son premier forfait

Match N° 52106 1 VERNEUIL SUR VIENNE 1 / LIMOGES LANDOUGE FOOT 1 U15 D2 Poule B du 25/01/2020

Vu Le mail du club de Limoges Landouge Foot en date du 25 Janvier

La Commission,

- Prend note du forfait de l'équipe de LIMOGES LANDOUGE 1
- Enregistre le résultat suivant/

VERNEUIL SUR VIENNE 1: 3 (3 points) / LIMOGES LANDOUGE FOOT 1 : 0 (- 1 point)

Amende de 22 " au club de LIMOGES LANDOUGE (522163) pour son premier forfait

Report de rencontre

Match N° 52077 1 FEUILLARDIERS 1 / AIXE S VIENNE 3 U15 D2 Poule A du 25/01/2020

Suite à la demande du club des Feuillardiers en date du 24 Février (Jeunes en voyage scolaire)

La Commission : ,

- Rappelle au club des Feuillardiers que la demande du report n'entre pas dans le cadre d'une procédure normale en matière de délais.
- Donne un avis favorable
- Fixe la rencontre au 22 Février 2020

COUPE U19 CHALLENGE JEAN ROCHE

TIRAGE DU PREMIER TOUR : 1/ 4 de Finale du 01 Février 2020

Match N°1 : FEYTIAT 2 / LIMOGES FOOT 1 **reporté au 22 Février 2020**

Match N°2: PANAZOL1 / BEAUNE les MINES1

Match N°3: LIMOGES LANDOUGE FOOT 1 / CONDAT 1

Match N°4 : LIMOGES ES BEAUBREUIL1 / EXEMPT



Modification de calendrier

Match N°1 CS FEYTIAT 2 / LIMOGES FOOT 1

L'équipe du Limoges Foot ayant une rencontre en retard de Ligue à disputer le 1^{er} Février
Les deux clubs ont donné leur accord pour disputer la rencontre le :

Samedi 22 Février à 15h

½ FINALE

Match 1 : Vainqueur match N°1 contre Vainqueur match N° 3

Match 2:Vainqueur match N°2 contre LIMOGES BEAUBREUIL 1

COUPE U15 CHALLENGE ROGER LEGER

TIRAGE du DEUXIEME TOUR du 01 Février 2020

Match N°1 : Rilhac Rancon 1 / E Chat NE Eym la Crois 1

Match N°2: Limoges Beaubreuil 1 / Rilhac Rancon 2

Match N°3: E ANF Bessines la Frat 2 / Pays Arédien 1

Match N°4 : **Limoges Foot 1 / E ANF Bessines la Frat 1 (prévu le mercredi 29 janvier)**

Match N°5 : Verneuil /Vienne 1 / Limoges Alouette FCRG 1

Match N°6: FUN87 GJ 1 / St Léonard St Just 1

Match N°7: Le Palais/Vienne 1 / Aix/Vienne 1

Match N°8: Séreilhac Fcco 1 / E Bonnac Beaune 1

Modification de calendrier

Match N°4 : **Limoges Foot 1 / E ANF Bessines la Frat 1**

L'équipe du Limoges Foot ayant une rencontre en retard de Ligue à disputer le 1^{er} Février
Vu l'arrêté de la Mairie de Bessines en date du 28 Janvier interdisant l'utilisation du terrain
Vu l'accord des deux clubs pour l'inversion de la rencontre
La rencontre est reportée au :

Mercredi 05 Février à 18h30 sur le terrain de Bessines

COUPE CONSOLANTE U15

TIRAGE du PREMIER TOUR du 01 Février 2020

Match N°1 : Isle 2 / Limoges Lafarge 1

Match N°2: Saint Junien 1 / Roch FC 2 Vallées 1

Match N°3: E AFP le Palais 2 / Val de Vienne Veyr St Gence 1

Match N°4 : Feuillardiers 1 / Aix sur Vienne 2

Match N°5 : E St Jouvent Nantiat 1 / Foot Sud 87 1

Match N°6: E Couzeix Chapt Nieul Peyr 1 / Feytiat 2 **terrain Michel Moreau a Nieul**

Match N°7: Folles 1 / GJ EFPN 1



Ci-dessous le calendrier prévisionnel de la 2^{ème} phase championnat 2019/2020

D87/CJ / CALENDRIER U19/U17/U15 2^{ème} PHASE 2019/2020

DATES	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02	15/02	22/02	29/03	07/03	14/03	21/03	28/03
U19				xxxxx	Coupe	R2	R3			COUPE	R4		R5
U17/D1	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx		J2	J3	MR		COUPE	J4	COUPE	J5
U17/D2	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx		J2	J3	MR		COUPE	J4	COUPE	J5
U15/D1	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	coupe	J2	J3	MR		COUPE	J4	COUPE	J5
U15/D2	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	coupe	J2	J3	MR		COUPE	J4	COUPE	J5

DATES	04/04	11/04	18/04	25/04	01/05	02/05	09/05	16/05	21/05	23/05	30/05	06/06	13/06
U19	R6	R7					R8			R9		COUPE	
U17/D1	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U17/D2	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U15/D1	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U15/D2	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	

L'animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Claude CASSAT

POLE REGLEMENTS APPLICATIONS

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRE

Réunion du 28 JANVIER 2020
PV N. 4

PRESENTS : MM. CACOUT. RAFFIER - PLEINEVERT - LAUMONIER
EXCUSES : MM. MISTOIHI - ZABALETTA - EDME

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **notifications officielles aux clubs**. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute Vienne dans les conditions de délai . **7 jours** à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal . et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.



DEMANDE DE RATTACHEMENT à UN CLUB

Dossier de Mr Coulaud Hervé du club de Bersac au club de Razés

Audition ce jour au siège du District de la Haute-Vienne de :

- Monsieur COULAUD Hervé, arbitre
- Monsieur MAILLET Yannick, Président du club de Bersac
- Monsieur BARGUE Yvon, Président du club de Razés

Lecture faite de la lettre de Monsieur COULAUD Hervé en date du 30 Novembre 2019 exprimant son souhait de démissionner du club de Bersac

La Commission,

- Prend note de la demande de licence de Monsieur COULAUD pour le club de Razés en date du 04 janvier 2020
- entend les explications de Monsieur COULAUD sur les motifs qui ont entraîné sa demande de changement de club
- Entend la réponse de Monsieur MAILLET, Président du club de Bersac, qui précise qu'il n'a pas fait opposition dans footclub et qu'il ne suppose pas au départ de Monsieur COULAUD en regrettant simplement son manque de courtoisie lors de la prise de décision de ce dernier de changer de club, ce que ne réfute pas Monsieur COULAUD
- Prend note que Monsieur COULAUD est depuis cette saison vice-président du club de Razés et qu'il occupe des fonctions de encadrement au sein de ce club depuis cette saison
- Note que l'article 33 du Statut de l'Arbitrage permet à la Commission de déclarer comme couvrant le club un arbitre en cas de modification de la situation personnelle de celui-ci
- Dit en conséquence que Monsieur COULAUD ayant changé de club postérieurement au 31 août **couvre le club de Razés dès la saison 2019/2020**
- Dit que Monsieur COULAUD ayant été formé au club de Bersac peut faire bénéficier celui-ci des dispositions de l'article 35 du Statut de l'arbitrage et qu'ainsi Monsieur COULAUD Hervé **couvre également le club de Bersac pour les saisons 2019/2020 et 2020/21**

L'animateur de la commission
Jean-Michel CACOUT

Le Secrétaire de séance
Jean-Marc RAFFIER





PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL 1 LE VIGNAL DIFFICILEMENT

Le leader a obtenu une victoire difficile à RILHAC RANCON (B), ne s'imposant que par 1 à 0. ISLE (B), le second n'a pu faire mieux que match nul 0 à 0 BEAUNE. LAFARGE (B) a battu L'OCITANE par 2 à 0. Belle et large victoire d'AIXE (C) à EYMOUTIERS par 4 à 1. FOOT SUD et ST BRICE se sont séparés sur le score nul de 1 à 1 et belle victoire PANAZOL (B) face au PALAIS 2 à 1.

DEPARTEMENTAL 2 POULE A LES DEUX PREMIERS D'INCLINENT

Le leader COMPREIGNAC s'est incliné sur son terrain face à AMBAZAC par 1 à 0. L'JSECC (B), le second, a perdu chez son voisin NANTIAT par 2 à 0. NANTIAT sur lequel il faudra compter lors de la 2^{ème} partie de la saison. ST JUNIEN (B) a triomphé de ST PRIEST TAURION 2 à 0. LIMOGES ROUSSILLON (B) et LUSSAC LES EGLISES se sont séparés sur un score de parité 0 à 0, tout comme ST VICTURNIEN et VEYRAC mais sur le score de 1 à 1. MAYOTTE - BESSINES (B) a été remise, le terrain de SEREILHAC était impraticable.

POULE B STATU QUO DANS CETTE POULE

LA ROCHE LA BEILLE a obtenu une précieuse victoire sur le terrain de BOISSEUIL 1 à 0. NEXON n'a pas fait de détail en battant CONDAT par 4 à 0. ST PRIEST SOUS AIXE a triomphé du FCCO par 1 à 0. SOLIGNAC et LA GENEYTOUSE ont fait match nul 1 à 1. ST LEONARD (B) a triomphé sans problème des FEUILLARDIERS par 6 à 2. ISLE (D) s'est incliné face à FC 2 VALLEES par 1 à 0.

DEPARTEMENTAL 3 POULE A LE DORAT : 10/10

LE DORAT a obtenu sa 10^{ème} victoire en allant battre difficilement LA JONCHERE sur le score de 2 à 1. BERSAC, le second, n'a pu faire mieux que match nul face à BELLAC/BERNEUIL (B) : 1 à 1. ST AMAND MAGNAZEIX a été battu par PEYRAT DE BELLAC 3 à 1. ST BONNET DE BELLAC n'a pu résister face à ST GEORGES LES LANDES en s'inclinant par 3 à 2. ANF87 a largement dominé NANTIAT, score final : 4 à 0. La FRATERNELLE FOOT s'est lourdement incliné face à AMBAZAC (B) par 9 à 2.

POULE B ST JUST LE MARTEL ACCROCHE

Le leader ST JUST LE MARTEL n'a pu faire mieux que match nul sur le terrain de L'ASPTT LIMOGES 2 à 2. L'AFP (B), qui est second, s'est lourdement incliné sur le terrain de FEYTIAT (C) par 7 à 2. AUREIL/EYJEAUX s'est imposé face à ST MARTIN TERRESSUS par 3 à 2. CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) a battu SUSSAC par 4 à 0. L'ELAN SPORTIF s'est imposé facilement contre LE PALAIS (C) par 5 à 1. Enfin, RILHAC RANCON (C) a déclaré forfait face à LA CROISILLE/LINARDS.

POULE C LIMOGES KURDES DIFFICILEMENT

Le leader LIMOGES KURDES est allé s'imposer à LA ROCHE LA BEILLE (B) par 2 à 1. ST LOUIS est allé s'imposer à FOOT SUD (B) par 3 à 0. PAYS AREDIEN s'est largement imposé face à SOLIGNAC (B) par 4 à 1. Le FCCL et BOSMIE ont fait match nul 1 à 1. NEXON (B) s'est incliné à L'ALOUETTE (B) par 3 à 1. Enfin, VERNEUIL (B) s'est incliné face à BEAUNE (B) par 1 à 0.



**POULE D
ILS SONT 3 EN TETE**

ST JOUVENT a fait une excellente opération en allant battre ROCHECHOUART par 1 à 0. LIMOGES LANDOUGE (B) s'est largement imposé face à ORADOUR/GLANE par 4 à 0. Ils sont donc trois en tête : ST JOUVENT, LIMOGES LANDOUGE (B) et ROCHECHOUART. VAYRES a largement battu ST JUNIEN (C) par 4 à 0. LAFARGE (C) s'est incliné face à ST GENCE par 2 à 1. SEREILHAC a battu difficilement FC 2 VALLEES (B) par 2 à 1 et ST BRICE (B) a triomphé de CONDAT (B) par 5 à 1.

**DEPARTEMENTAL 4
POULE A
PEYRILHAC TOUJOURS LEADER**

Alors que le leader était exempt, LE VIGENAL (B) qui est second, n'a pu faire mieux que match nul à BELLAC/BERNEUIL (C) : 1 à 1. Même score de 1 à 1 entre CIEUX/VAULRY et COMPREIGNAC (B). 3ème résultat de 1 à 1 entre NOUIC/MEZIERES et DROUX. PEYRAT DE BELLAC (B) s'est incliné face à NANTIAT (C) par 1 à 0 et VEYRAC (B) a battu LA BAZEUGE 2 à 1.

**POULE B
BONNAC LA COTE : 9/9**

BONNAC, le leader, a obtenu sa 9ème victoire sur le terrain du DORAT (B) sur le score de 3 à 0. BEAUNE (C) a cartonné face à ST SORNIN LEULAC, s'imposant par 7 à 0. FOLLES a vaincu ANF87 (B) par 2 à 0. LA JONCHERE a été battu par LE THEILLE LES BILLANGES par 3 à 0, RAZES a été tenu en échec par ST PARDOUX 0 à 0. L'exempt était LES GRANDS CHEZEAUX.

**POULE C
ROYERES SOLIDE LEADER**

ROYERES a triomphé de son voisin ST LEONARD DE NOBLAT (C) par 2 à 1. ST PRIEST TAURION (B) a été tenu en échec par EYMOUTIERS (B) : 0 à 0. ST JULIEN LE PETIT est allé battre AMBAZAC (C) par 1 à 0. L'OCCITANE (B) a triomphé de LA CROISILLE/LINARDS (B) par 3 à 1. ST JUST LE MARTEL (B) l'a emporté à L'ASPTT LIMOGES (B) par 2 à 1. L'exempt était MOISSANNES.

**POULE D
REGROUPEMENT EN TETE**

COUSSAC BONNEVAL qui a concédé le nul face à VERNEUIL (C) : 1 à 1 a été rejoint par L'USSECC (C) vainqueur à FEYTIAT (D) par 2 à 0. BOISSEUIL (B) a triomphé de ST MAURICE LES BROUSSES par 3 à 1. BOSMIE (B) s'est incliné face à FLAVIGNAC par 3 à 1. ST HILAIRE LES PLACES a été battu par FOOT SUD (C) par 3 à 2 et l'exempt était PAYS AREDIEN (B).

**POULE E
LE FCCO (B) TOUJOURS LEADER**

Le FCCO (B) est allé s'imposer à ST PRIEST SOUS AIXE (B) par 2 à 1. LIMOGES LANDOUGE (C) s'est incliné à CHAILLAC/SAILLAT par 1 à 0. ROCHECHOUART (B) et le FCCL (B) ont fait match nul 1 à 1, tout comme ST BRICE (C) et ST VICTURNIEN (B) sur le même score de 1 à 1. A noter le forfait de ST JUNIEN (D) contre la ST LOUIS/VAL (B). L'exempt était SEREILHAC (B).

L'Animateur.
Clarisse ROUGIER